



DELIBERATION
COMMUNE DE BERNIERES-SUR-MER
DEPARTEMENT DU CALVADOS

Séance du 23 novembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois novembre à vingt heures trente, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la commune de Bernières-sur-Mer, dûment convoqués le 17 novembre 2023, sous la présidence de Monsieur Thomas DUPONT-FEDERICI, Maire.

Nombre de Membres

Afférents au conseil	En exercice	Qui ont délibéré
19	19	17

Présents : Monsieur DUPONT-FEDERICI, Monsieur TREFOUX, Madame LEMOINE, Monsieur VIGNANCOUR, Monsieur OLLIVIER, Madame CARPENTIER, Madame WINDELS, Monsieur HAMEL, Madame LEBERTRE, Monsieur GODEL, Monsieur LE BRETON, Madame MOULIN, Monsieur ENGEL, Monsieur COISEL, Madame LANGLAIS, Monsieur LEPORTIER, Madame LENOEL

Absents excusés : Madame TERRIER

Absents : Monsieur BENOIST

Secrétaire de Séance : Madame LEMOINE

23-078 DESIGNATION DU NOMBRE D'ADJOINTS ET DETERMINATION DE L'ORDRE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2122-1, 2122-2 et L.2122-14 ;

Vu le Procès-Verbal de l'élection du Maire et des Adjointes en date du 28 mai 2020 déterminant le nombre d'adjoints et l'ordre,

Considérant le décès de l'adjointe au maire,

Monsieur le maire propose au conseil municipal de maintenir à 5 le nombre d'adjoints au maire, et de ne pas modifier l'ordre du tableau, la nouvelle élue occupera le 4^{ème} rang du tableau.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

- **DECIDE** de maintenir à 5 le nombre d'adjoints au maire ;
- **DECIDE** que la nouvelle adjointe occupera le même rang que sa prédécesseure.

Vote : POUR : 17

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Thomas DUPONT-FEDERICI

